

COMPAGNIE REGIONALE DES EXPERTS DE JUSTICE PRÈS LA COUR D'APPEL DE BESANÇON

HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE JUDICIAIRE RECOMMANDATIONS À COMPTER DU 1ER JUILLET 2018

PROCEDURE CIVILE UNIQUEMENT

Taux de la vacation horaire (hors taxe) en euros

EXPERTS

2018

- Architectes de 86 à 102 euros
- Evaluations immobilières et fonds de commerce de 62 à 86 euros
- Experts comptables de 86 à 107 euros
- Experts automobiles de 59 à 69 euros
- Géomètres de 69 à 91 euros
- Ingénieurs de 69 à 107 euros
- Autres spécialités :
 - * Expertise ordinaire de 51 à 69 euros
 - * Haute technicité de 69 à 96 euros
- Expertise médicale (forfait) 535 euros
- Expertise psychologique (forfait) 398 euros
- Expertise neuropsychologique de 673 à 739 euros

- Expertise médicale complexe (tendant à analyser des préjudices gravissimes avec retentissement professionnel, économique et (ou) impliquant la nécessité d'aménagements domotiques par exemple) : la somme forfaitaire sera affectée d'un coefficient multiplicateur, à charge pour l'expert d'en saisir préalablement le magistrat, d'obtenir son accord et d'en aviser les parties

FRAIS DE SECRETARIAT

- Photocopie noir & blanc 0.21 la page
- Photocopie couleur 1.55
- Page dactylographiée 6.95

REPAS 25.00

NUIT D'HOTEL 80.00

FRAIS DE DEPLACEMENT

- Indemnité kilométrique
(En cas d'utilisation par l'expert de son propre véhicule) 0.60 du Km
- Indemnité du temps de transport hors de la résidence de l'expert 50 % du taux de la vacation horaire